



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans la cadre de cette compétence, la CC4V a retenu l'implantation de deux zones d'activités.

• La zone dite « Des Bouleaux » de 3,3 ha à Faverolles, sur la D983 allant vers Condé-sur-Vesgres, est destinée à accueillir diverses entreprises du secteur ou de la région parisienne. Sur les 12 lots viabilisés, un seul lot de 1200m², reste à vendre. Certains artisans sont installés. Pour les autres, les constructions sont à venir. On y trouve différents corps de métiers : menuisier/charpentier, maçon, paysagiste, garagiste et travaux publics.

• La zone d'activités « Les Poiriers 2 » de 18ha87, située en bordure de la D26 et D148, derrière la déchetterie de Nogent-le-Roi, est en cours de création. Le SMAFEL (*Syndicat Mixte d'Aménagement Foncier d'Eure et Loir*) qui constitue des réserves foncières pour le compte des Communautés de Communes, a missionné la SAFER (*Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural*) pour en étudier la faisabilité, préalable nécessaire aux échanges de terrains avec les exploitants agricoles.

ENVIRONNEMENT :

Les plans d'eau de Bréchamps et de Lormaye ont été déclarés d'intérêt communautaire.

Aménagement

A partir de janvier 2010, de nouvelles aires de jeux de loisirs et de pique-niques seront aménagées et mises à disposition du public.

A Bréchamps, les jeux existants n'étant plus conformes, ils seront remplacés par un jeu à ressort, à bascule avec pneus, un combiné balançoire ou filet avec toboggan. Le poteau de basket est conservé. De nouvelles poubelles, des bancs et des tables-bancs compléteront l'ensemble.

A Lormaye, les promeneurs et les familles peuvent déjà pique-niquer sur les tables et bancs installés.

Entretien

L'entretien de ces espaces est dorénavant placé sous la responsabilité de la CC4V et piloté par deux techniciens. Ces derniers se partagent les tâches suivantes :

- Entretien des espaces verts.
- Nettoyage des abords plus particulièrement en période estivale.
- Sur le plan d'eau de Lormaye, ils sont également mandatés pour vendre les cartes de pêche et contrôler les pêcheurs.

Deux lieux de détente où l'on peut profiter pleinement de la nature dans des cadres exceptionnels.



Décisions principales prises le 8 octobre 2009 -----

↳ Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2010 :

1. Dépenses de fonctionnement : charges liées à la Petite Enfance avec transfert de personnel, Transport Scolaire, Ecole de Musique, gestion des Plans d'Eau avec transfert de personnel, charges générales de personnels et Programme Local de l'Habitat en fonction de l'avancement du dossier
2. Recettes de fonctionnement : Impôts et taxes (TP), Dotations, Subventions, Produits des services.
3. Dépenses d'investissement : Construction d'un Accueil de Loisirs à Nogent-le-Roi, Résorption des zones blanches de Communication Haut Débit, Acquisition d'équipements pour les étangs de Lormaye et Bréchamps

En prévision au budget : étude pour la ZI « Les Poiriers 2 » et les acquisitions foncières s'y rattachant.

↳ Vote :

- Tarifs des Accueils de Loisirs et du P.R.I.J.
- Création de postes d'animation pour les accueils de loisirs
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique pour l'Ecole de Musique et de Danse
- Choix de l'entreprise « France Telecom » pour l'implantation du NRA-ZO (Nœud de Raccordement d'Abonnés Zone d'Ombre) sur le territoire de la CC4V et aide financière à l'installation de lignes satellitaires pour 12 foyers en zone blanche.